



# GARANTIE & NORMES D'ENTRETIEN





**GARANTIE**

**Paverreco** offre une garantie sur tous ses produits d'aménagement paysager « Plastiverre » (ci-après les « produits »). Les produits sont manufacturés par **Paverreco inc.** et sont destinés à un usage résidentiel, commercial, institutionnel et industriel. Tout usage contraire des produits entraînera l'inapplicabilité de la présente garantie.

**Paverreco** est fière d'offrir des produits satisfaisant les exigences des normes établies par la CSA (Canadian Standards Association) et l'ASTM (American Society for Testing and Materials) applicables à ses produits. Un aperçu des résultats obtenus par les produits de Paverreco est disponible à l'adresse suivante : <https://paverreco.com/nos-produits>.

L'équipe de **Paverreco** déploie tous les efforts nécessaires pour éviter toute non-conformité ou défectuosité de ses produits lors de la production. C'est pourquoi **Paverreco** garantit ses produits contre toute non-conformité ou défectuosité pour tous et chacun de ses clients. La garantie couvre d'ailleurs l'intégrité de ses produits contre toute détérioration non-usuelle des surfaces qui pourrait être causée par l'usage de sels déglaçants. La durée de garantie sur la non-conformité, la défectuosité et l'intégrité des produits varie selon l'usage des produits :

USAGE	DURÉE
Résidentiel	25 ans
Commercial	10 ans
Institutionnel	10 ans
Industriel	10 ans

Dans l'éventualité où un produit s'avèrerait défectueux ou non-conforme dans le cadre de cette garantie, alors **Paverreco** remplacera ce produit, à la suite d'un constat de défaut du produit par **Paverreco** ou ses représentants. Dans tous les cas, **Paverreco** limite sa responsabilité uniquement au coût du produit défectueux payé par le client, excluant spécifiquement les frais liés à l'installation ou le remplacement du produit, ou tout autre frais indirect. Toute réclamation effectuée à **Paverreco** doit être accompagnée d'une preuve d'achat suffisante, soit une facture de **Paverreco** pour les produits, ou un bordereau de livraison.

De plus, **Paverreco** tient à informer ses clients que certains événements sont spécifiquement exclus par la garantie et que certaines conditions doivent être respectées pour que la garantie s'applique.



Ainsi, les cas suivants ne sont pas couverts par la garantie de **Paverreco** :

1. Toute réclamation concernant la couleur, la taille ou la texture d'un produit installé. Le client doit s'assurer que les produits soient conformes à leur réception. L'installation des produits équivaut à une acceptation des produits reçus et à une renonciation à toute réclamation en vertu de la présente section 1.
2. Toute réclamation concernant les fissures, fentes, épaufrures, éclats ou tout autre défaut ou bris résultants de chocs, heurts, abrasifs, poids excessifs, gels et intempéries ou causés par l'impact des équipements de compactage ou de déneigement.
3. Toute réclamation concernant des dommages aux produits ou perte des produits qui sont causés par l'affaissement, le mouvement, l'affaiblissement ou la déficience de la structure ou autres matériaux, sols, ouvrages ou installations sur lesquels les produits prennent appui ou assise.
4. Toute réclamation en lien avec des dommages ou des pertes causés par une installation allant à l'encontre des codes, normes et directives applicables dans l'industrie ou à allant à l'encontre des directives et recommandations de **Paverreco**.
5. Toute réclamation en lien avec des dommages ou des pertes causés par des actes de force majeure telles des catastrophes naturelles, notamment mais non limitativement, les tremblements de terre, inondations, incendies et tornades.
6. Toute réclamation pour des dommages ou pertes résultant d'une négligence ou d'une utilisation abusive ou contraire aux usages usuels des produits du client ou de toute autre tierce partie.
7. De plus, toute usure et vétusté des produits, comme la variation des couleurs ou des teintes dans le temps ne constitue pas un défaut ou une non-conformité et ne sont donc pas garanties par **Paverreco**.

**NORMES D'ENTRETIEN**

**Paverreco** recommande un nettoyage très léger à l'aide de détergents, d'eau et de produits chimiques particuliers pour bien entretenir ses produits. Il est également encouragé d'utiliser certains protecteurs afin d'offrir une protection additionnelle aux produits. Pour toute question au sujet des nettoyeurs ou autres protecteurs particuliers, vous pouvez communiquer avec **Paverreco** par courriel à l'adresse suivante : [info@paverreco.com](mailto:info@paverreco.com) ou avec votre détaillant ou distributeur local de produits d'aménagements paysagers.



## COULEURS

Malgré ses meilleurs efforts manufacturiers, **Paverreco** ne peut garantir une correspondance exacte entre les couleurs des échantillons et celles des produits. La présence d'une multitude de rebuts de plastique et de verre recyclé de toute sorte fait en sorte que les produits peuvent varier dans les tons, les veines et les textures d'un produit à l'autre. Par contre, **Paverreco** a opté pour des couleurs composées de tons clairs et foncés afin de limiter le plus possible les enjeux de coloration. Ainsi, les représentations des couleurs sont approximatives et les couleurs des produits finis sont sujettes à certaines variations.

Sur réception des produits, **Paverreco** vous recommande de vérifier immédiatement les produits et leur couleur afin de vous assurer que le matériel livré correspond à votre commande. En cas de divergence, veuillez communiquer rapidement avec **Paverreco** avant de procéder à l'installation du produit. Il est important de noter qu'une fois les produits installés, ils sont réputés acceptés et la garantie cesse de s'appliquer.

## INSTALLATION DES PAVÉS ET MISE EN VALEUR DE LA COULEUR

Une installation adéquate devrait se traduire par la mise en valeur de la couleur de vos pavés. Pour arriver à ce résultat, les pavés devraient être sélectionnés à partir d'au moins deux palettes, portant le même numéro de lot, et installés en alternance. Cette façon de faire assurera une répartition adéquate de la couleur et la mettra ainsi en valeur.

## RÉSIDUS DE CONSTRUCTION

Il est possible que lors de la coupe des produits de **Paverreco** à la scie, des résidus soient produits, notamment des brins de plastique en filament et de l'eau contaminée par de la poussière de verre. Ces résidus de construction peuvent adhérer aux surfaces à proximité et potentiellement les tacher. Toujours procéder à un nettoyage en la façon recommandée par **Paverreco** avant que les résidus n'aient le temps de sécher et s'installer à la surface des produits. Ces contaminants doivent être éliminés immédiatement, mais ne portent pas atteinte à l'intégrité du produit ou de votre installation. **Paverreco** n'accepte aucune responsabilité quant à ces événements et exclut spécifiquement la garantie quant à tout dommage ou toute perte en résultant.

## ÉQUIPEMENT DE COMPACTAGE OU DE DÉNEIGEMENT

Les produits ayant une surface à relief peuvent être endommagés par les opérations de compactage lors de l'installation. Pour éviter une telle situation, **Paverreco** recommande



l'insertion d'un coussinet en uréthane sous la plaque de compactage. De plus, **Paverreco** recommande de munir les équipements de déneigement de butoirs et de protège-lames en caoutchouc. L'opérateur de cet équipement doit faire bien attention de ne pas effleurer la surface des produits de pavés, afin de prévenir tout dommage potentiel à ceux-ci. **Paverreco** n'encourt aucune responsabilité quant aux dommages causés aux produits par l'utilisation d'équipement de compactage ou de déneigement.

NOTE : Pour de l'information sur les normes d'installations, visitez le [www.icpi.org](http://www.icpi.org) ou [www.ncma.org](http://www.ncma.org)

## GUIDE D'INSTALLATION

Les schémas d'installations ne représentent qu'un guide ou une référence et ne peuvent couvrir toutes les situations possibles. **Paverreco** décline toute responsabilité eu égard à la concordance et/ou à la justesse des schémas d'installations face à un site spécifique. Le client est entièrement responsable de l'installation du produit et **Paverreco** recommande le recours à des professionnels qualifiés, tels que des architectes, des maîtres paysagistes ou des ingénieurs qui seront en mesure d'adapter le schéma d'installation selon les conditions du site.

### Paverreco inc

Bureau : 1250, avenue de la Station, Shawinigan, Québec, G9N 8K9

Usine : 4455, rue Jean-Duchesne, Shawinigan, Québec, G9N 6T5

1 819 415-5885

[www.paverreco.com](http://www.paverreco.com)

## SAUVONS LA PLANÈTE UNE BRIQUE À LA FOIS

